

République Française
Département de la Loire

Ville de CRAINTILLEUX



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 5 avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 31 mars 2023.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 11
Procurations : 3
Votants : 14

Présents :

Délibération n° 23

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Christiane ROCHEDIX, Odile MASSON

Absents : /

OBJET :

Secrétaire de séance : Anne-Laure SEUX

Subvention CCAS

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mandants

Christiane ROCHEDIX
Odile MASSON
Madeleine CHATEAU

Mandataires

Frédéric CHAUX
Stéphanie LUAIRE
Baptiste BON /

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 31 mars 2023, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Acte 042-214200750-20230405-2023-23-DE
Numéro -2023-23
Date de décision 04/05/2023
Nature DE
Objet subvention CCAS
Classification 7.10 - Divers

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le vote du budget ce même jour ;

Considérant que le budget du CCAS est composé en majeure partie d'une subvention communale ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention de 15 000 € pour 2023 (7 000 € non versé en 2022 et 8 000 € pour 2023)

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

A l'unanimité,

- ***d'approuver la subvention comme exposé ci-dessus,***
- ***d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette opération.***

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS